



PAVILAND® IMPRESO

PAVILAND® IMPRIMÉ

Mortier pour sol imprimé



DESCRIPTION

Produit en poudre, qui employée sur le béton frais, forme une couche monolithique de haute résistance à l'usure, de texture et impression fines, susceptible de remplacer les revêtements traditionnels (pavés, pierre naturelle, ardoise, etc.).

COMPOSITION

Produit à base de ciment Portland de haute résistance, de granulats tamisés, de pigments et d'adjuvants de grande pureté.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Rues, trottoirs, zones extérieures et accès à centres commerciaux, voies urbaines avec passage de piétons et véhicules, accès et zones périphériques de maisons individuelle, piscines, quartiers résidentiels, etc.
- Zones de parking.
- Chemins d'accès dans les parcs et jardins.
- Second œuvres dans places publiques
- Hautes résistances mécaniques
- Haute résistance à l'usure.
- Diversité de textures et couleurs.
- Possibilité de combiner différents types d'imprimés.
- Il est possible d'obtenir des dessins et des variations de couleurs, en changeant simplement la couleur et le moule.
- Résistant à l'intempérie.

MODE D'EMPLOI

- Préparer le support avec le treillis qui convient pour armer le béton.
- Protéger les zones devant rester propres.
- Verser le béton et niveler avec une règle. Ne jamais vibrer.
- Saupoudrer PAVILAND IMPRIMÉ sur le béton frais.
- Niveler avec une lisseuse télescopique à fin que le béton absorbe la couche d'enrobes fait de PAVILAND IMPRIMÉ.
- Saupoudrer à nouveau PAVILAND IMPRIMÉ pour boucher les possibles vides et repasser la lisseuse télescopique.
- Après un temps prudentiel, (lorsque le béton commence à durcir) saupoudrer PAVILAND DÉMOULANT pour éviter que les moules ne s'adhèrent.
- Poser les moules et faire pression de manière uniforme pour que les motifs restent imprimés de la même façon.
- Après 72 heures, nettoyer le démolant du revêtement par a l'eau sous pression.



PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Achever le revêtement en employant la résine durcissante (il est recommandé d'utiliser une bombe).
- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer en cas de risque de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- Utiliser des gants pour son emploi.

PRÉSENTATION

Sac de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Aspect	Poudre TEINTEE
Densité apparente de poussières	1,8 ± 0,2 g/cm ³
Rendement approximatif	4-6 kg/m ²
Resistance à la flexion (UNE-EN-1015-11)	>3
Resistance à la compression (UNE-EN-1015-11)	> 20
Resistance à l'abrasion (UNE-EN-12808-2)	<600

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.